



PROJET SPORTIF TERRITORIAL

**PLAN D'ACTIONS
2022-2026**

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SPORT OCCITANIE





SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.4
COMMISSION THÉMATIQUE 1 : ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, OUTILS STRUCTURANTS	P.6
<ul style="list-style-type: none">• Action n°1 : Élaborer un guide des bonnes pratiques destiné aux décideurs locaux et devant constituer un outil d'aide à la décision• Action n°2 : Réaliser un recensement des besoins territoriaux faisant le lien avec la fonction des équipements existants• Action n°3 : Réaliser des diagnostics territoriaux s'appuyant sur l'expertise des acteurs sportifs et des professionnels du sport• Action n°4 : Développer des activités de pleine nature	
COMMISSION THÉMATIQUE 2 : FILIÈRE DU SPORT AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ	P.14
<ul style="list-style-type: none">• Action n°5 : Créer un club des organisateurs d'évènements sportifs• Action n°6 : Évaluer le poids économique de la filière sport afin de favoriser sa reconnaissance et de valoriser ses transversalités• Action n°7 : Développer un packaging entourant l'accueil d'évènements sportifs et de délégations	
COMMISSION THÉMATIQUE 3 : EMPLOI, FORMATION, ENJEU DE DEMAIN	P.20
<ul style="list-style-type: none">• Action n°8 : Élaborer un schéma sectoriel de la filière du sport occitane• Action n°9 : Lancer des campus régionaux de la filière sport• Action n°10 : Renforcer la formation et la montée en compétences des bénévoles	



SOMMAIRE

COMMISSION THÉMATIQUE 4 : ENGAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE, SPORT ET BIEN-ÊTRE

P.26

- **Action n°11** : Sensibiliser les professionnels de la santé sur la thématique sportive
- **Action n°12** : Évaluer la condition physique d'un public scolaire
- **Action n°13** : Recenser les bonnes pratiques régionales contribuant au développement de la pratique sportive
- **Action n°14** : Promouvoir la pratique du vélo au quotidien
- **Action n°15** : Développer la pratique du sport en milieu professionnel
- **Action n°16** : Accompagner les clubs au développement de la pratique féminine
- **Action n°17** : Renforcer les passerelles entre les acteurs sportifs et les établissements scolaires

COMMISSION THÉMATIQUE 5 : OCCITANIE, TERRE DE PERFORMANCE

P.40

- **Action n°18** : Mettre en place des outils partagés pour piloter le haut niveau en Occitanie
- **Action n°19** : Proposer des passerelles de collaboration concrètes entre le monde de l'entreprise et la haute performance sportive
- **Action n°20** : Installer et optimiser les missions de la Maison régionale de la Performance
- **Action n°21** : Développer et valoriser les espaces de pratique du haut niveau, en particulier pour encourager l'accueil de stages de préparation sportive
- **Action n°22** : Créer un fonds de dotation à destination du sport de haut niveau

INTRODUCTION

Ce plan d'actions découle des travaux réalisés par les membres de la Conférence régionale du Sport et s'intègre pleinement dans le Projet Sportif Territorial de la région Occitanie. Le présent document a pour but de présenter les actions définies afin d'atteindre les objectifs énoncés dans le PST. Deux types d'actions ont été élaborés :

ACTIONS ISSUES DU GROUPE DE TRAVAIL :

Les actions identifiées par les groupes de travail, définies et partagées par l'ensemble des membres de la Conférence régionale du Sport.

ACTIONS COMPLÉMENTAIRES PROPOSÉES PAR LES COLLÈGES :

Les actions complémentaires, travaillées au sein de chaque collège constitutif de la CRdS et s'appuyant notamment sur des dispositifs existants.

Afin de faciliter la prise en main du document, les actions ont été numérotées par ordre d'apparition, de 1 à 22. Le numéro de chaque action ne correspond aucunement à une priorisation.

Pour l'ensemble des actions identifiées, un certain nombre d'informations seront précisées afin de guider les parties prenantes dans leur mise en œuvre et leur évaluation :

- Des éléments de contexte, permettant de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit l'action.
- Le ou les objectif(s) de l'action.
- Le détail de l'action, précisant les différents pans et étapes de sa mise en œuvre.
- Le pilotage, la mise en œuvre et les partenariats, pour identifier les parties prenantes et les pilotes sur l'action.
- Les moyens à mobiliser, qu'ils soient financiers, matériels, humains ou techniques.
- Le calendrier indicatif de mise en œuvre de l'action.
- La transversalité, identifiant l'ensemble des commissions thématiques concernées par l'action.
- L'évaluation, précisant les différents critères d'évaluation de l'action afin de garantir son efficacité lors de sa mise en œuvre.

INTRODUCTION

A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le développement de la pratique pour les personnes en situation de handicap (PSH) est une priorité partagée. Elle doit mobiliser l'ensemble des acteurs pour développer le plus largement possible l'accès à la pratique parasportive. Le sport est un droit pour tous.

Le choix a été fait de traiter la pratique des personnes en situation de handicap en transversalité sur le Projet Sportif Territorial Occitanie. Ainsi, la pratique des personnes en situation de handicap et les conditions d'accès à celle-ci pour tous types de handicap doivent être appréhendées pour chacune des 22 actions de ce PST.

Par ailleurs, le Projet Sportif Territorial, et en particulier le plan d'actions, est un document stratégique et évolutif. Des réorientations pourront être envisagées en fonction du contexte et des problématiques qui s'imposeront aux acteurs au cours des cinq prochaines années, notamment à mi-parcours de son déploiement, après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Les calendriers prévisionnels seront nécessairement susceptibles d'évoluer.

Il revient à chaque membre de la Conférence régionale du Sport de s'engager dans la bonne mise en œuvre de chacune des actions identifiées afin de garantir leur déploiement et leur opérationnalité. Pour cela, un suivi précis du déploiement des actions devra être mis en place. Des outils collaboratifs pourront alors être mobilisés afin de garantir un accès égal à l'information pour l'ensemble des membres de chaque collège, à l'image du Data ES sur la thématique des équipements ou encore le Compte Asso pour les demandes de subventions. Cette mise en œuvre attestera de la réussite effective du travail de concertation mené au sein de la CRdS.



COMMISSION THÉMATIQUE 1

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, OUTILS STRUCTURANTS

ACTION N°1

ÉLABORER UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES DESTINÉ AUX DÉCIDEURS LOCAUX
ET DEVANT CONSTITUER UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Financements contraints et dispersés autour de la construction et de la rénovation d'équipements sportifs s'intégrant dans la temporalité des élections municipales.
- Inflation du prix des matières premières pouvant constituer à terme un frein important pour les collectivités.

OBJECTIFS

- Développer l'offre d'espaces sportifs de manière à favoriser la pratique sportive du plus grand nombre en répondant aux besoins d'une diversité d'acteurs et en considérant la diversification des pratiques sportives et parasportives.
- Objectiver les critères de priorisation et de financement des équipements dans le temps municipal.
- Communiquer auprès des décideurs locaux sur les outils déjà à leur disposition pour les accompagner dans leurs prises de décision.
- Apporter une pondération des critères d'évaluation.
- Offrir de la lisibilité aux porteurs de projets quant aux possibilités d'aménagements existantes.

DÉTAILS DE L'ACTION

Outil d'aide à la décision à destination des élus notamment en se basant sur une typologie du territoire et de l'équipement, sur l'analyse de solutions complémentaires à la construction ou à la rénovation et sur les dispositifs de soutien financier existants.

ACTION N°1

ÉLABORER UN GUIDE DES BONNES PRATIQUES DESTINÉ AUX DÉCIDEURS LOCAUX ET DEVANT CONSTITUER UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Région et DRAJES avec l'ensemble des collectivités territoriales, les aménageurs sportifs, les entreprises de BTP, les fédérations sportives concernées, notamment à travers leurs responsables équipements sportifs, ainsi que l'ANDES et l'ANDIIS.
- Pilotage devant être agile et ne pas rassembler un nombre trop important d'acteurs.

MOYENS À MOBILISER

- Nécessité de mobiliser des référents dans chacun des 4 collèges.
- Travail préalable de recensement de l'ensemble des aides proposées localement ou nationalement, des travaux déjà réalisés et des outils existants qui doit conduire à une réflexion sur l'outil le plus adéquat pour atteindre les objectifs. Une phase d'acculturation des élus aux outils déjà existants ne doit pas être exclue.
- Travail autour de la forme que pourrait prendre ce guide, l'intégration d'une dimension interactive pouvant être intéressante au même titre que l'élaboration d'un support mixte.
- Nécessité d'être accompagné sur la création du livrable par un prestataire.

CALENDRIER

- Mise en place des groupes de travail (2ème semestre 2023)
- Publication du guide (1er semestre 2024)
- Promotion du guide par la suite
- Service après-vente

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » pour bien prendre en considération les nouvelles formes de pratique.
- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité de demain » sur l'intérêt stratégique de certains équipements.

ÉVALUATION

- Sortie effective du guide
- Nombre de téléchargements
- Questionnaires de satisfaction et remontées d'information de la part des utilisateurs
- Évaluation de la correspondance des financements des futurs équipements avec les bonnes pratiques suggérées
- Liens établis avec des appels à projets relatifs aux équipements

ACTION N°2

RÉALISER UN RECENSEMENT DES BESOINS TERRITORIAUX FAISANT LE LIEN AVEC LA FONCTION DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Difficulté de prise de décision de la part des élus dans un contexte de multiplication des équipements existants et d'accroissement des besoins.

OBJECTIFS

- Prendre en compte les différents besoins régionaux afin d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux disparités géographiques existantes.
- Outil devant favoriser l'évaluation des besoins d'un territoire et faciliter la prise de décision des élus.
- Création d'un outil commun / partagé de gestion administrative des demandes de financement ou appels à projets.
- Informer, analyser, traiter les besoins des territoires.

DÉTAILS DE L'ACTION

Approche par familles d'activités physiques et sportives (sports de course, d'adresse, de combats et d'assauts, de conquête de l'espace ou artistique et acrobatique), par finalités de pratique sportive et par fonctions des espaces sportifs devant permettre de répondre au plus près des besoins des usagers.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Pilotage par la DRAJES en partenariat avec d'autres acteurs territoriaux comme les fédérations, les établissements scolaires, ou les entreprises.
- Appropriation de l'outil par les collectivités.
- Recensement et compilation des documents existants.

ACTION N°2

RÉALISER UN RECENSEMENT DES BESOINS TERRITORIAUX FAISANT LE LIEN AVEC LA FONCTION DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Approche par familles d'APS :
 - Évaluer, à l'échelle d'un territoire, la répartition des attentes des sportifs licenciés ou, plus globalement, de l'ensemble des pratiquants.
 - Adapter, en fonction de la culture sportive du territoire concerné, l'offre de sports au sein de chaque famille d'APS.
- Approche par finalités de pratique :
 - Appréhender, à l'échelle d'un territoire, les attentes de pratique de l'ensemble de la population.
 - Adapter, en fonction des caractéristiques physiques du territoire concerné, l'offre d'espaces sportifs pour chaque finalité de pratique
- Approche par fonction des espaces sportifs :
 - Évaluer l'adéquation de l'offre d'espaces de pratique sportive à la demande de pratique sportive selon les finalités de celles-ci et aux objectifs des politiques sportives locales
 - Optimiser cette adéquation

CALENDRIER

- Élaboration de la méthodologie (1er trimestre 2023)
- Identification de l'outil / du support adéquat et formalisation (2ème trimestre 2023)
- Expérimentation de l'outil au sein de collectivités témoins (3ème trimestre 2023)
- Retours d'expériences des collectivités témoins consolidation (4ème trimestre 2023)
- Diffusion de l'outil aux collectivités (1er trimestre 2024)
- Mise en lien avec le guide des bonnes pratiques

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » afin de faciliter l'identification des besoins et prioriser les financements

ÉVALUATION

- Utilisation effective de l'outil par les décideurs
- Satisfaction des pratiquant(e)s quant aux équipements mis à disposition
- Diversité des publics accueillis sur les sites de pratique

ACTION N°3

RÉALISER DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX S'APPUYANT SUR L'EXPERTISE DES ACTEURS SPORTIFS ET DES PROFESSIONNELS DU SPORT

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Certaines collectivités territoriales expriment le besoin d'être accompagnées afin d'améliorer la connaissance de leur territoire en matière sportive.

OBJECTIFS

Offrir de la lisibilité aux porteurs de projets quant aux possibilités d'aménagements existantes et quant aux besoins et attentes des acteurs sportifs.

Action pouvant être dupliquée à l'ensemble du territoire.

Sur le volet des équipements sportifs, une nomenclature nationale existe déjà. Les services de l'État, par l'intermédiaire des SDJES, constituent la principale source d'information.

DÉTAILS DE L'ACTION

Le diagnostic sportif territorial est entendu comme un état des données sportives mises en perspective, et susceptible d'accompagner à la définition ou à la dynamisation d'éventuels projets sportifs territoriaux.

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

- Porteur du projet : portage territorial collectif associant l'ensemble des partenaires de la conférence.
- Pilote déterminé par le groupe porteur du projet.
- Partenaires associés à l'action : Département, État, CCI, mouvement sportif, professionnels du sport.

MOYENS À MOBILISER

- Collectivités territoriales concernées
- Service de l'État concerné
- SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)
- DRAJES
- Universités

ACTION N°3

RÉALISER DES DIAGNOSTICS TERRITORIAUX S'APPUYANT SUR L'EXPERTISE DES ACTEURS SPORTIFS ET DES PROFESSIONNELS DU SPORT

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

CALENDRIER

- Étude de faisabilité de la demande des collectivités (J-6 mois)
- Entretien avec les acteurs du projet (élus et/ou salariés) : définition du cadre de l'étude et écriture du cahier des charges (Entre J-6 mois et J-5 mois)
- Écriture d'une convention (Entre J-6 mois et J-5 mois)
- Validation interne (Entre J-6 mois et J-5 mois)
- Signature de la convention (J-5 mois)
- Recueil des données existantes, recherches de données, enquêtes de terrain (Entre J-5 mois et J-4 mois)
- Traitement et analyse de données (Entre J-4 et J-2 mois)
- Écriture du document (Entre J-2 mois et J-15 jours)
- Validation interne (Entre J-15 et jour J)
- Présentation aux acteurs du projet et validation (Jour J)
- Présentation publique (en conseil municipal ou communautaire) (Jour J+X)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission thématique 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » pour bien prendre en considération les nouvelles formes de pratique
- Travail avec la commission thématique 2 « Filière du sport au service de l'attractivité » sur l'intérêt stratégique de certains équipements

ÉVALUATION

- Qualité et quantité des données mobilisables
- Implication des acteurs territoriaux dans la démarche
- Poursuites envisagées par la collectivité

ACTION N°4

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La qualité du terrain de jeu offert par les caractéristiques géographiques régionales et la volonté des acteurs locaux d'exploiter ce potentiel impliquent que l'Occitanie dénombre un taux d'équipements sportifs de pleine nature pour 10 000 habitants presque 2 fois supérieur à la moyenne nationale. Par ailleurs un tiers des sportifs occitans pratique en milieu naturel.

OBJECTIFS

- Soutien aux activités de plein-air en particulier dans une logique sport-santé-nature et contribuant à l'attractivité et au développement touristique régional.
- Mobiliser les citoyens pour mieux s'approprier la nature.
- Garantir le droit d'accès du public à la nature.
- Plus de transversalité liée aux enjeux biodiversité/climat et le développement des activités de pleine nature.
- Tendre vers une continuité des itinéraires de pleine nature à l'échelle régionale et supra régionale
- Soutien des actions répondant aux objectifs de développement maîtrisé des sports de nature

DÉTAILS DE L'ACTION

- Démarche collaborative menée avec l'ensemble des acteurs locaux et en particulier les Départements qui pilotent les PDESI/CDESI devant aboutir à la définition des enjeux spécifiques à la région Occitanie.
- Promotion et communication autour du Guide Sports de la Nature lancé par le Ministère des Sports.
- Établir des préconisations et pistes d'actions pour le moyen et long terme.
- Accompagner le développement d'équipements de sport-santé de pleine nature et de proximité

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Départements/SDJES/DRAJES/Région/PNR/Parc National
- Mouvement sportif présent par têtes de réseau

ACTION N°4

DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

- Départements/SDJES/DRAJES/Région/PNR/Parc National
- Présence du mouvement sportif par têtes de réseau, comprenant notamment les ligues et comités départementaux en charge des activités de pleine nature

MOYENS À MOBILISER

- Réseau des Départements ayant institué une Commission Départementale des Espaces et des Sites (9/13 en Occitanie) / Identifier un interlocuteur par département pour faire remonter les bonnes pratiques
- 3 ou 4 représentants de Parcs Naturels Régionaux
- DRAJES/SDJES référent APN

Possibilité de mobiliser également le Pôle Ressources National Sports de nature.

CALENDRIER

- Tout au long de l'année 2023 : Identification des bonnes pratiques et critères de financement des actions
- Début 2024 : Charte régionale des APN

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants »
- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité »
- Travail avec la commission 4 « Engagement / Développement de la pratique sportive / Sport et bien-être »

ÉVALUATION

- Évaluation préalable à la mise en œuvre de l'action
- Construction d'indicateurs de performance
- Adoption de critères de financement
- Publication effective de la charte
- Évaluation ex-post

COMMISSION THÉMATIQUE 2

FILIÈRE DU SPORT AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ

ACTION N°5

CRÉER UN CLUB DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Volonté de préparer au mieux l'accueil de grands évènements sportifs à venir en favorisant le partage d'expériences et en maximisant les retombées de ces évènements avant, pendant et après leur tenue

OBJECTIFS

- Continuer d'accueillir des grands évènements sportifs sur le territoire occitan et en approfondir les retombées, notamment en étudiant le retour sur investissement de ces mêmes évènements pour les acteurs locaux.
- Permettre la connaissance, la rencontre et l'échange entre les membres.
- Favoriser et renforcer le sentiment de contributeur à la stratégie sport régionale, à la stratégie d'attractivité / sentiment d'appartenance.
- Mutualiser les compétences et des savoirs, notamment juridiques.
- Favoriser le fonctionnement en réseau.
- Renforcer les mutualisations entourant les achats et les dépenses des organisateurs d'évènements.
- Mettre en place une banque des bénévoles, permettant de motiver transversalement des bénévoles sur des évènements autres.
- Développement d'une plateforme commune afin d'accéder aux différents retours d'expériences sur des thématiques juridiques, RSE, etc.
- Partager l'ambition des objectifs de durabilité des organisations (énergie, circuit court Occitanie, prestataires régionaux, ...).
- Créer / partager une culture commune de l'organisation, de l'accueil, de la valorisation de la marque Occitanie.
- Capitaliser sur les évènements et la présence de délégations étrangères pour renforcer la dynamique territoriale et développer les retombées territoriales.

ACTION N°5

CRÉER UN CLUB DES ORGANISATEURS D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

DÉTAILS DE L'ACTION

- Création d'un club pouvant rassembler les organisateurs de grands évènements sportifs ainsi que les responsables d'accueil de délégations sportives.
- Entité devant favoriser les échanges entre acteurs, le retour d'expériences, le partage de bonnes pratiques, l'ouverture de réseaux de fournisseurs et de partenaires clés dans l'organisation d'un évènement.

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

- Identifier les organisateurs et les structures d'accueil
- Travailler sur les objectifs et enjeux du club
- Réaliser un lancement officiel du club
- Proposer un calendrier de rencontres / un annuaire / une boîte à outils
- Ouverture de la boîte à outils à une multiplicité d'acteurs dont le mouvement associatif

MOYENS À MOBILISER

- Travail autour de la forme juridique que doit revêtir ce club
- Définition du niveau d'ouverture de ce club
- Identification de bonnes pratiques mises en œuvre en dehors du territoire
- Ouverture des réseaux respectifs
- Définition du rythme de rencontre du club

CALENDRIER

- Dépôt de l'existence juridique de la structure (3ème trimestre 2023)
- Promotion et ouverture du club à l'ensemble des organisateurs intéressés par la démarche (4ème trimestre 2023)
- Première réunion du club (1er trimestre 2024)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 5 « Occitanie, terre de performance » pour favoriser l'échange avec les structures professionnelles et de haut niveau et identifier les évènements stratégiques à cibler

ÉVALUATION

- Occurrence des rencontres des membres du club des organisateurs
- Nombre de participants au sein du club
- Nombre de partenariats ayant découlés de l'entité
- Pérennité de la structure

ACTION N°6

ÉVALUER LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE SPORT AFIN DE FAVORISER SA RECONNAISSANCE ET DE VALORISER SES TRANSVERSALITÉS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Connaissance insuffisante du poids économique du sport conduisant à une considération amoindrie accordée à la filière et à ses transversalités.

OBJECTIFS

- Renforcer la reconnaissance de la filière sport grâce à une meilleure prise en compte de son poids économique et des transversalités induites par le secteur, notamment avec le tourisme et les loisirs.
- Optimiser les soutiens qui peuvent être octroyés à la filière sport.
- Consolidation et compilation des données déjà existantes.
- Apprécier l'évolution de la pratique.
- Se doter d'outils de pérennisation, promotion et développement des pratiques.
- Imaginer les pratiques de demain (appétence, nouvelles formes de pratiques, adaptation) et anticiper leur mise en place.
- Aider à la prise de décision des parties prenantes.
- Apprécier l'attractivité territoriale induite.
- Doter les acteurs de données.
- Éclairer les parties prenantes sur les tendances du secteur.
- Mesurer l'évolution du secteur et identifier les indicateurs associés.
- Exporter des évènements suite à l'évaluation de leurs retombées.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Créer un Observatoire du sport et des loisirs en Occitanie.
- Orienter les livrables selon deux approches :
 - La caractérisation des pratiques sportives et de loisirs ;
 - La mesure du poids de ces pratiques, leurs apports et coûts, par utilisation de données existantes ou comptage supplémentaire.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Une instance de pilotage qui, outre installer l'observatoire, élaborerait sa feuille de route et évaluerait son déploiement et ses productions.
- Octroyer une autonomie juridique à l'observatoire afin de faciliter son fonctionnement, identifier les compétences spécifiques de l'observatoire dans ce cadre.
- Une assemblée d'experts et expertes qui orienteraient et cautionneraient les travaux, avec la présence d'universitaire(s) en son sein.
- Étudier les possibilités de travailler avec les acteurs et actrices universitaires de la région.

ACTION N°6

ÉVALUER LE POIDS ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE SPORT AFIN DE FAVORISER SA RECONNAISSANCE ET DE VALORISER SES TRANSVERSALITÉS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Assurer une veille active.
- Suivre des données de référence (pratique autonome / organisée / encadrée, nombre d'événements locaux / régionaux / nationaux / inter, disciplines, territoires, infrastructures, nuitées, incidents/accidents, ...).
- Créer les indicateurs composites adaptés à la région Occitanie.
- Apprécier l'impact des APS sur l'attractivité territoriale.
- Déterminer des typologies pratiques / pratiquant(e)s et les modalités de consommation.
- Valorisation les travaux de recherche sur le domaine.

CALENDRIER

- Identification des pilotes du projet (3ème trimestre 2023)
- Élaboration d'une feuille de route (4ème trimestre 2023)
- Lancement de l'observatoire (1er trimestre 2024)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurant » pour la contribution des nouveaux équipements d'un point de vue économique et pour la corrélation avec les besoins des pratiquants.
- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation, enjeux de demain » pour bien prendre en considération les évolutions du marché, les transformations sur secteur et les contributions des emplois sportifs.
- Travail avec la commission 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » pour valoriser les acteurs qui participent au développement de la pratique sportive sous toutes ses formes.
- Travail avec la commission 5 « Occitanie, terre de performance » pour évaluer et valoriser la filière économique liée au sport de haut niveau et au sport professionnel.

ÉVALUATION

- Publication effective de l'évaluation
- Pérennité de l'évaluation
- Actions engagées par les acteurs sportifs sur la base des données élaborées
- Relai au niveau politique de l'évaluation

ACTION N°7

DÉVELOPPER UN PACKAGING ENTOURANT L'ACCUEIL D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET DE DÉLÉGATIONS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Recherche d'optimisation des retombées autour de l'accueil d'un évènement sportif.

OBJECTIFS

- Renforcer la reconnaissance de la filière sport grâce à une meilleure prise en compte de son poids économique et des transversalités induites par le secteur, notamment avec le tourisme et les loisirs.
- Continuer d'accueillir des grands évènements sportifs sur le territoire occitan et en approfondir les retombées, notamment en étudiant le retour investissement de ces mêmes évènements pour les acteurs locaux.
- Renforcer la promotion et la valorisation du territoire à travers l'accueil d'évènement sportifs.
- Impliquer les acteurs économiques du secteur sportif autour de l'organisation d'une manifestation, que ce soit avant, pendant ou après l'évènement.
- Définir une boucle d'actions pro-active autour de chaque manifestation et séjour afin d'améliorer la qualité d'accueil et l'image du territoire.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Renforcer les collaborations entre acteurs autour de la tenue d'une manifestation sportive sur le territoire afin de diversifier et de mutualiser les services pouvant être proposés aux visiteurs.
- Élaborer et concevoir des séjours packagés intégrant l'évènement comme objectif affinitaire de voyage.
- Solliciter en priorité les entreprises locales pour amener tout produit merchandisé en lien avec les évènements.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Pilotage de la démarche par les organisateurs d'évènements.
- Implication des entreprises du secteur, des équipementiers, des hébergeurs, des prestataires de services, des acteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Intégration et implication du mouvement associatif au sein de la démarche.
- Proposition de partenariats prioritaires aux soutiens impliqués dans la valorisation de l'évènement. Implication des élus aux sports des collectivités et des offices de tourisme.

ACTION N°7

DÉVELOPPER UN PACKAGING ENTOURANT L'ACCUEIL D'ÉVÈNEMENTS SPORTIFS ET DE DÉLÉGATIONS

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Organisation de briefs de présentation avec appui de la marque Occitanie pour démontrer l'intérêt du caractère transversal.
- Mobilisation et sensibilisation des parties prenantes aux bienfaits de la démarche et aux retombées potentielles de la manifestation, dans une démarche d'organisation de manifestations éco-responsables.
- Définition de prestations communes de la part des parties prenantes.
- Identification des partenariats possibles et des mutualisations pertinentes.
- Approfondir les relations existantes avec le secteur du tourisme.
- Mobiliser les fédérations nationales notamment dans le cadre de l'accueil de séminaires de coachs.

CALENDRIER

- Concertation des acteurs en amont de la tenue de l'évènement (N-1).
- Identification des mutualisations et partenariats possibles.
- Définition d'une offre commune à destination des visiteurs.
- Promotion des contenus additionnels autour de la campagne de l'évènement.
- Établir des liens avec le club des organisateurs d'évènements qui sera lancé suite aux travaux de la CRdS.

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation, enjeux de demain » pour identifier des compétences devant / pouvant être approfondies dans le cadre de l'accueil d'évènements sportifs.
- Travail avec la commission 5 « Occitanie, terre de performance » afin de disposer sur site d'un savoir-faire concernant la formation des athlètes.
- Concertation avec les CCI pour mobiliser les commissions et socio-professionnelles concernées.

ÉVALUATION

- Nombre de packages proposés autour des évènements occitans
- Nombre de bénéficiaires de ces packages
- Provenance des visiteurs et recoupage avec les cibles définies par les offices de tourisme
- Évolution du nombre de visiteurs dans le cadre d'un évènement
- Impact économique constaté sur le territoire
- Durée des séjours
- Labélisation des outils renvoyant à l'organisation d'évènements sportifs en Occitanie, prise en compte des retombées dans les médias et réseaux sociaux



COMMISSION THÉMATIQUE 3

EMPLOI, FORMATION, ENJEU DE DEMAIN

ACTION N°8

ÉLABORER UN SCHÉMA SECTORIEL DE LA FILIÈRE DU SPORT OCCITANE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Outil devant permettre une participation partenariale, dynamique et des perspectives de travail concerté entre acteurs.

OBJECTIFS

- Favoriser la structuration d'une filière de métiers répondant aux besoins des employeurs et aux enjeux de demain.
- Mieux connaître les différentes formes d'emplois du secteur et renforcer l'attractivité des emplois sportifs en valorisant leur polyvalence. Cette action doit d'ailleurs être pensée en complémentarité de l'Action 6 afin de tendre vers la mise en place d'un observatoire de la professionnalisation et des métiers du sport.
- Lisibilité des parcours de formation, développement des actions valorisant les métiers et les parcours, favoriser la polyvalence des fonctions sportives, faciliter le financement de formations et donner de la visibilité aux aides existantes, ce qui implique en amont une bonne connaissance du niveau d'employabilité pour chacune des formations.
- Inscrire le schéma sectoriel dans une démarche de complémentarité avec l'ouverture de campus régionaux, les deux dispositifs pouvant s'alimenter mutuellement.

DÉTAILS DE L'ACTION

Démarche innovante et collaborative menée avec l'ensemble des acteurs locaux devant aboutir à la définition des enjeux spécifiques à la région Occitanie, préconisations et pistes d'action pour le moyen et long terme.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Région et DRAJES en s'appuyant sur différents relais et acteurs locaux.
- Possibilités de construction d'un schéma à partir des contributions des membres impliqués sur cette thématique (mouvement associatif, région et CT, DREETS, OPCO, Pôle Emploi, enseignement supérieur, ...).
- Ne pas limiter le dispositif aux métiers d'encadrement mais bien intégrer les loisirs, la conception et la vente de produits, le tourisme, etc.

ACTION N°8

ÉLABORER UN SCHÉMA SECTORIEL DE LA FILIÈRE DU SPORT OCCITANE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Partir d'un état statistique de la situation des emplois sportifs en Occitanie et de l'adéquation avec l'offre de formation régionale (initiales, continues et apprentissage).
- Analyse des aspects de conjoncture : économie et marché du travail : état de la filière / secteur.
- Identification des spécificités territoriales, l'Action 6 pouvant être une ressource sur la connaissance du secteur dans la région Occitanie.
- Mise en exergue de thématiques transverses et nouveaux métiers dans le sport : numérique, transition énergétique et écologique, développement durable, silver économie, ...

CALENDRIER

- Identification des pilotes de l'action et des parties prenantes impliquées et définition d'une méthodologie de travail et des objectifs visés par le schéma (3ème trimestre 2023)
- Travail de compilation de données, organisation d'entretiens avec des acteurs clés, définition d'axes stratégiques, élaboration du document, etc. (4ème trimestres 2023)
- Présentation du premier schéma sectoriel et mise en lien avec les campus régionaux (1er trimestre 2024)

Actions qui devront être cycliques afin de conserver la dynamique enclenchée.

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité » afin de renforcer les liens entre les constats établis et les besoins des acteurs locaux dans le rayonnement du territoire
- Travail avec la commission 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » afin de prendre en considération les pratiques émergentes et d'adapter la pédagogie qui en découle à des enjeux de protection de la santé et à des publics cible

ÉVALUATION

- Publication effective du schéma sectoriel
- Renouvellement et approfondissement de la démarche dans une perspective pluriannuelle
- Identification de secteurs d'activités stratégiques à prioriser
- Rapprochement des acteurs
- Développement de nouvelles offres de formation sur la base du document

ACTION N°9

LANCER DES CAMPUS RÉGIONAUX DE LA FILIÈRE SPORT

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Volonté de renforcer l'attractivité des parcours sportifs en approfondissant la lisibilité des offres de formation à travers un rapprochement des acteurs et la mutualisation des compétences.

OBJECTIFS

- Impliquer les professionnels du secteur dans la démarche engagée afin d'en assurer la bonne réussite.
- Favoriser la structuration d'une filière de métiers répondant aux besoins des employeurs et aux enjeux de demain.
- Approfondir les collaborations entre les employeurs, les acteurs de la formation et les financeurs afin de favoriser la lisibilité de l'offre de formation et la compréhension par tous de leur spécificité.
- Mieux connaître les différentes formes d'emplois du secteur, en s'appuyant notamment sur le schéma sectoriel, et renforcer l'attractivité des emplois sportifs en valorisant leur polyvalence.
- Favoriser les échanges et la mixité des publics et des parcours.
- Améliorer la lisibilité de l'offre, des opportunités qui en découlent et des aides existantes.
- Recentrer les financements publics/privés pour une meilleure efficacité.
- Faciliter le financement des formations.
- Assurer le développement économique du secteur en Occitanie.
- Inscrire ces campus régionaux dans une démarche de complémentarité avec l'élaboration d'un schéma sectoriel, les deux dispositifs pouvant s'alimenter mutuellement.
- Décloisonner les secteurs amonts et aval du noyau dur du secteur sportif.
- Positionner les campus comme des lieux d'échanges et de partage de ressources.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Création ou labellisation de lieux rassemblant les acteurs du secteur ainsi qu'une expertise technique et pédagogique.
- Différents services pouvant accompagner la formation : accompagnement à la professionnalisation, observatoire des métiers, mobilité et échanges internationaux, recherche et développement.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS (1/2)

- Identification des lieux d'implantation comme étape essentielle dans le développement des campus. AMI sur les tiers lieux d'apprentissage à considérer dans cette perspective
- Nombreuses possibilités pour les lieux d'implantation dans la région.
- Instances de concertation / Ressources :
 - Plan Montagne et Plan littoral 21 et Assemblées associées
 - AMI Région « moderniser l'appareil de formation »

ACTION N°9

LANCER DES CAMPUS RÉGIONAUX DE LA FILIÈRE SPORT

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

PILOTAGE, MISE EN
ŒUVRE,
PARTENARIATS
(2/2)

- Ne pas limiter le dispositif aux métiers d'encadrement mais bien intégrer les loisirs, la conception et la vente de produits, le tourisme, etc.
- CREPS et Maisons des sports comme points d'appui potentiels, nécessaire prise en considération de la diversité des acteurs présents dans le secteur occitan

MOYENS À
MOBILISER

- Identifier tous les acteurs du secteur et les mobiliser :
 - S'inscrire dans l'intérêt collectif
 - Entre terre et mer, plaine et montagne, pratiques de nature et urbaines, amont et aval
- Trouver le juste équilibre territorial :
 - Un campus à moins de 2 heures de tous les habitants d'Occitanie
- Mettre en œuvre :
 - Créer des lieux « neutres » mutualisés
 - Identifier, labelliser (cahier des charges à définir) et accompagner des sites existants, identification des moyens matériels et ou financiers nécessaires à la labellisation

CALENDRIER

- Identification des parties prenantes, des lieux d'accueil, conception de l'offre de formation, identification des intervenants (2023)
- Ouverture d'un premier campus (début 2024)
- Ouverture d'un second campus (été 2024)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité » afin d'identifier les enjeux stratégiques auxquels répondre, les compétences à développer pour favoriser le rayonnement du territoire et de ses acteurs
- Travail avec la commission 4 « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être » afin de prendre en considération les pratiques émergentes et d'adapter la pédagogie qui en découle à des enjeux de protection de la santé et à des publics cible

ÉVALUATION

- Nombre de campus labellisés
- Nombre de formations dispensées
- Nombre de personnes intégrant l'un des campus
- Nombre d'heures de formation produites aux bénéficiaires des organismes de formation

ACTION N°10

RENFORCER LA FORMATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Développement et gestion des clubs sportifs qui nécessitent des compétences internes que les bénévoles et dirigeants ne possèdent pas nécessairement.

OBJECTIFS

- Favoriser la montée en compétences des bénévoles en leur transmettant des savoir-faire pratiques.
- Apporter des outils aux clubs dans leur fonctionnement.
- Faciliter la gestion des clubs et favoriser leur développement.
- Valoriser l'action des bénévoles et leurs compétences.
- Favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs ordinaires.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Conception d'une offre régionale de formation destinée aux bénévoles, salariés, dirigeants de clubs devant favoriser leur montée en compétences.
- Modules de formation variés devant participer à la bonne gestion et au développement des clubs et pouvant être suivis physiquement ou en visio-conférence.
- Formations pouvant bénéficier à l'ensemble des clubs sportifs quelle que soit la discipline concernée
- Favoriser l'ensemble des initiatives émanant des ligues et des autres acteurs et participant à la formation des bénévoles

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

Pilotage par le mouvement sportif avec appui des autres collèges de la CRdS afin d'alimenter les modules de formation proposés et la visibilité de l'offre régionale.

ACTION N°10

RENFORCER LA FORMATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

MOYENS À MOBILISER

- Mobiliser les dispositifs de formation existants ou en cours de création sur le territoire.
- Identification de sources de financement, l'AFDAS et le CPF pouvant être l'une d'entre elles.
- Financement de formations notamment pour les associations non-employeuses.
- Proposer un parcours de formation à moyen terme intégrant des formations identifiées.
- Réflexions autour de la création d'un outil pour mobiliser des financements (fondation des bénévoles).
- Programme Club inclusif du CPSF permettant à des clubs ordinaires de se former à l'accueil des personnes en situation de handicap.

CALENDRIER

- M-6 : Recensement des besoins
- M-3 : Lancement d'un appel d'offres à destination de formateurs
- Janvier à décembre : Mise en oeuvre
- M+1 : Évaluation globale du dispositif

TRANSVERSALITÉ

ÉVALUATION

- Nombre de bénévoles ayant suivi les formations
- Nombre de clubs abritant un bénévole ayant suivi l'une des formations
- Taux de satisfaction des personnes ayant suivi les formations
- Auto-évaluation des bénévoles sur les compétences acquises
- Taux de progression des bénévoles sur les thématiques appréhendées

COMMISSION THÉMATIQUE 4

ENGAGEMENT, DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE
SPORTIVE, SPORT ET BIEN-ÊTRE

ACTION N°11

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SUR LA THÉMATIQUE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Manque de connaissance des bienfaits du sport et de ses apports par les professionnels de santé.

OBJECTIFS

- Favoriser le développement du sport-santé, en renforçant les collaborations existantes entre les acteurs sportifs et les professionnels de santé.
- Faire connaître les actions des acteurs sportifs aux structures du monde médical.
- Renforcer et structurer les collaborations pluridisciplinaires afin d'engager les professionnels de santé.

DÉTAILS DE L'ACTION

Se rapprocher des structures du monde de la santé afin de :

- Faire connaître les actions du monde sportif
- Réfléchir à une collaboration possible
- Recenser et construire des outils (recensement, annuaire, communication...)

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Représentants du mouvement sportif
- Désigner un interlocuteur pour chaque partenaire
- Avec le milieu politique :
 - Investissement des politiques
 - Volonté des politiques de mettre en place un projet régional
 - Désigner une structure responsable gérée par le Conseil Régional
- Implication des membres de la CRdS

ACTION N°11

SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SUR LA THÉMATIQUE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Communiquer sur le Médicosport-santé, publié annuellement par le CNOSF (dictionnaire à visée médicale des disciplines sportives).
- Rencontrer les doyens.
- Faire une information aux étudiants du secteur de la santé sur la thématique sportive.
- Apporter des contenus dans la formation des étudiants.
- Collaboration sur la communication des dispositifs de sport-santé.
- Soutien financier à ces dispositifs.
- Faire un état des lieux des actions sport-santé (prévention primaire, secondaire et tertiaire) à tous les niveaux (régional, départemental, local).

CALENDRIER

- Rencontres et moments d'échanges avec différents professionnels de santé et représentants du secteur (2ème et 3ème trimestres 2023)
- Rédaction d'un état des lieux consécutifs à ces échanges et recensement des collaborations possibles (4ème trimestre 2023)
- Définition des actions à déployer, des acteurs impliqués, des objectifs visés (1er trimestre 2024)
- Déploiement des premières actions définies (2ème trimestre 2024)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation et enjeux de demain » afin d'identifier les possibilités d'intégration du sport-santé dans certains parcours de formation et sur les perspectives de sensibilisation des apprenants dans le secteur de la santé.
- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants » afin de mener des réflexions autour des équipements, notamment dans la perspective du Plan 5000 équipements.
- Travail avec la commission 5 « Occitanie, terre de performance » notamment pour impliquer les athlètes et la filière du haut niveau dans la démarche.

ÉVALUATION

- Nombre de structures de santé intégrant une dimension sportive dans ses actions
- Nombre de partenariats découlant de l'initiative
- Évolution du nombre de personnes suivant une activité sport-santé au sein de la région

ACTION N°12

ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE D'UN PUBLIC SCOLAIRE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Niveau de pratique globalement insuffisant :
 - En France, 80% des enfants à l'école primaire ne sont pas suffisamment actifs pour atteindre les recommandations internationales d'activité physique.
 - Pendant la pandémie de covid, 1 enfant sur 5 respectait les recommandations mondiales de l'OMS en matière d'activité physique.
- Niveau de pratique irrégulier hors école :
 - 47% des enfants ne pratiquent pas régulièrement en dehors de l'école.
- Baisse de l'activité physique :
 - Diminution du niveau d'activité physique moyen (40% en quelques décennies).
 - Diminution de la condition physique et de la capacité aérobie de près de 10% en 20 ans.
 - La stabilité relative des performances des tests de condition physique anaérobie au cours des dernières décennies.
 - Données concomitantes avec des augmentations de l'indice de masse corporelle estimé.
 - Diminution du temps d'activité et augmentation des comportements sédentaires au cours de la pandémie chez des écoliers.
 - Y compris pour les enfants présentant un handicap
 - Pas de répercussion sur la forme physique
- Pratique d'activité physique et comportements sédentaires influencés par la pandémie Sars-Cov-2.
- La pratique d'activité physique durant l'enfance est un déterminant majeur de :
 - L'état de santé de l'âge adulte.
 - La pratique d'activité physique à l'âge adulte.

OBJECTIFS

- Principal : Évaluer la condition physique
 - Secondaire : Améliorer la condition physique
- Permettre aux professeurs d'EPS de dresser une cartographie des niveaux de condition physique.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Évaluation de la condition physique de publics scolaires dans une perspective d'amélioration de leur condition physique.
- Évaluation annuelle pouvant être réalisée par des professeurs d'éducation physique en suivant une batterie de tests validés.

ACTION N°12

ÉVALUER LA CONDITION PHYSIQUE D'UN PUBLIC SCOLAIRE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Représentant(s) de la commission 4 : « Engagement, développement de la pratique sportive, sport et bien-être »
- Inspection pédagogique régionale de l'EPS de l'académie de Montpellier et de l'académie de Toulouse
- UNSS
- CPSF

MOYENS À MOBILISER

- Définition d'une batterie de tests accessibles à toutes et tous.
- Adaptation des tests en s'appuyant sur des tests déjà existants.
- Identification d'établissements scolaires dans lesquels le dispositif peut être expérimenté.
- Mobilisation des professeurs d'éducation physique et sportive et formalisation d'activités adaptées découlant des tests.
- Mise en place d'ateliers de discussion collective gérés par les professeurs d'EPS (Cf. programme PIED). Mise en pratique par binômes, explication collective de la prescription possible.
- Séance organisée à M+1 pour étudier les freins potentiels et faire remonter des pistes d'amélioration.
- Évaluation de fin d'année pour assurer le suivi.
- Élaboration d'actions découlant de l'évaluation.

CALENDRIER

- Élaboration des batteries de tests à réaliser, identification d'établissements scolaires « témoins » dans lesquels l'évaluation peut être réalisée (3ème trimestre 2023)
- Expérimentation du dispositif dans des établissements volontaires (4ème trimestre 2023)
- Transmission des résultats aux élèves testés, communication générale sur les premiers résultats obtenus par le dispositif (fin du 2ème trimestre 2024)
- Généralisation des tests dans les établissements scolaires occitans (rentrée scolaire 2024)

TRANSVERSALITÉ

ÉVALUATION

- Résultats des tests intégrant des critères d'évaluation répondant aux objectifs fixés
- Nombre de scolaires évalués
- Nombre de professeurs ayant proposé le dispositif
- Nombre d'établissements proposant l'évaluation
- Pérennité du dispositif

ACTION N°13

RECENSER LES BONNES PRATIQUES RÉGIONALES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les acteurs sont multiples et de taille très variable au sein du secteur sportif occitan. Le sport est au cœur d'un écosystème complexe avec des interconnexions entre individus, secteur public et secteur privé.

OBJECTIFS

- Développer la pratique sportive pour toutes et tous et à tous les âges de la vie sur l'ensemble du territoire, dans une logique d'inclusion, en faisant prévaloir les notions de bien-être et de plaisir dans les activités physiques.
- Identifier, valoriser et dupliquer les pratiques innovantes mises en place par les acteurs régionaux, afin de les déployer dans un objectif de développement de la pratique physique et sportive.
- Accompagner les associations sportives dans leur développement en valorisant et dupliquant les bonnes actions existantes.
- Valoriser les aspects de bien être, de lien social et de convivialité dans la pratique sportive.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Recensement des bonnes pratiques régionales et actions innovantes pouvant être dupliquées autour du développement des activités physiques, réflexion autour des critères permettant de les évaluer.
- Identification des acteurs, définition des indicateurs clés mesurables, définition des cibles et identification des freins à l'action.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- DRAJES et/ou Région, en s'appuyant sur des entités de taille intermédiaire comme les départements.
- Appliquer les stratégies ascendantes ("Bottom Up") pour identifier, réguler, valoriser et dupliquer les initiatives territoriales. Il s'agira prioritairement d'informer et de former les acteurs de terrain.

MOYENS À MOBILISER (1/2)

- Identifier les acteurs :
 - Publics : État, collectivités territoriales, établissements scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée), Universités (pour la formation et la recherche), Hôpitaux, CREPS, ...
 - "Para-publics / para-privés" : associations, fédérations, fondations, mouvement sportif, ...
 - Privés : entreprises pour leurs collaborateurs, entreprises de secteur du sport (champs à définir précisément), cliniques, médecins, professions paramédicales, ...

ACTION N°13

RECENSER LES BONNES PRATIQUES RÉGIONALES CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER (2/2)

- Définir les cibles
- Identifier les freins
- Difficultés de recrutement des encadrants
- Charges administratives (temps perdus sur des tâches périphériques)
- Complexité des accès aux infrastructures
- Définir les aspirations et les résultats escomptés.
- Définir une méthode de récolte et de valorisation des initiatives.
- Définir des modalités et lieux de rencontre des parties prenantes.

CALENDRIER

- Élaboration d'une méthodologie d'identification des bonnes pratiques et de remontée du terrain des initiatives duplicables (2ème trimestre 2023)
- Développement d'un outil permettant le recensement et la prise de connaissance par les organisations sportives (3ème trimestre 2023)
- Lancement opérationnel du recensement des actions (4ème trimestre 2023)
- Évaluation des actions et ajout d'initiatives (en continu)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants » afin d'identifier des bonnes pratiques en matière de mise à disposition et de valorisation des équipements favorisant le développement des activités physiques et sportives.
- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation, enjeux de demain » dans la perspective de professionnalisation des acteurs et de soutien des bénévoles.

ÉVALUATION

Évaluation préalable : Définir des indicateurs clés mesurables

- Par zone géographique
- Par typologie de population
- Par typologie d'acteurs

Évaluation ex post : impact de l'action

- Nombre d'actions recensées
- Nombre d'acteurs représentés dans le recensement
- Nombre d'acteurs ayant recours à l'outil
- Typologie des bénéficiaires de l'outil, comme indicateur de mesure transversal
- Alimentation du recensement en continu, dynamisme de l'outil
- Nombre d'actions dupliquées

ACTION N°14

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Les acteurs sont multiples et de taille très variable au sein du secteur sportif occitan. Le sport est au cœur d'un écosystème complexe avec des interconnexions entre individus, secteur public et secteur privé. La continuité entre les routes et les itinéraires de pleine nature (CDESI) n'est pas toujours existante et assurée.

OBJECTIFS

Développer la pratique du vélo pour tous et à tous les âges de la vie sur l'ensemble du territoire, dans une logique d'inclusion, en faisant prévaloir les notions de bien-être et de plaisir.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Actions régionales pouvant être dupliquées autour du développement de la pratique du vélo au quotidien comme facteur de lutte contre la sédentarité.
- Identification des acteurs, définition des indicateurs clés mesurables, définition des cibles et identification des freins à l'action.

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

Pilotage mobilisant l'ensemble des acteurs de la conférence
Pilote(s) à déterminer

MOYENS À MOBILISER (1/2)

- Identifier les acteurs mobilisés sur le territoire concerné, publics comme privés
- Identifier et utiliser les dispositifs existants à l'appui des actions :
 - Dispositifs mis en place par la Région :
 - Le financement d'infrastructures.
 - Le soutien à l'acquisition de vélos à assistance électrique et de vélos classiques.
 - La mise en place dans les trains et CAR Lio des équipements favorisant l'emport de vélos, l'installation de matériels de stationnement sécurisés, le développement de services associés.
 - Promouvoir la pratique du vélo au quotidien comme moyen d'accès aux événements sportifs.

ACTION N°14

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

MOYENS À MOBILISER (2/2)

- Dispositifs mis en place par l'État :
 - Programme interministériel du « savoir rouler à vélo »
 - Le « Bonus vélo » pour encourager l'achat de vélo et de vélo à assistance électrique (VAE)
- Dispositif mis en œuvre par les collectivités : communes, EPCI, conseils départementaux...
- Initiatives privées
- Définir une méthode de récolte et de valorisation des initiatives.

CALENDRIER

- Élaboration d'une méthodologie d'identification des bonnes pratiques et de remontée terrain des initiatives duplicables (4ème trimestre 2023)
- Utilisation et/ou développement d'un outil permettant le recensement et la prise de connaissance par les organisations sportives (3ème trimestre 2024)
- Lancement opérationnel du recensement des actions (4ème trimestre 2024)
- Évaluation des actions et ajout d'initiatives (en continu)

TRANSVERSALITÉ

Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants » afin d'identifier des bonnes pratiques en matière de d'accès aux équipements : parcours cyclables sécurisés, parking permanents ou éphémères.

ÉVALUATION

- Diagnostic préalable à l'action à travers la définition des indicateurs clés mesurables :
 - Par zone géographique
 - Par typologie de population
 - Par typologie d'acteurs
- Évaluation ex-post
 - Nombre d'actions recensées
 - Nombre d'acteurs représentés dans le recensement
 - Alimentation du recensement en continu, dynamisme de l'outil
 - Nombre d'actions dupliquées

ACTION N°15

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT EN MILIEU PROFESSIONNEL

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Une pratique physique et sportive régulière appropriée permettrait d'améliorer la santé, la productivité et l'implication des collaborateurs et de baisser d'environ 30% de taux d'absentéisme dans les entreprises, soit 4,8 milliards d'euros d'économies potentielles envisageables en France.

OBJECTIFS

De nombreuses initiatives sont déjà mises en place par les acteurs du territoire afin de favoriser la pratique du sport en entreprise, à l'image du programme WORK&MOVE® porté par le mouvement sportif.

Les objectifs sont multiples :

- Sensibiliser les salariés et dirigeants des entreprises aux intérêts d'une pratique physique et sportive régulière adaptée.
- Développer une pratique physique et sportive durable des salariés.
- Favoriser la découverte et l'initiation physique et sportive de nombreuses activités grâce à la diversité des pratiques existantes.
- Promouvoir la santé par la pratique physique et sportive.
- Favoriser la cohésion entre les salariés d'une même entreprise via l'organisation de tournoi interentreprises.
- Promouvoir les actions sport-santé bien-être dans les entreprises.
- Favoriser les passerelles entre le mouvement sportif et le monde économique.

Le déploiement de cette action devra également s'appuyer sur la Feuille de route gouvernementale 2021-2024 pour développer les activités physiques et sportives en milieu professionnel.

DÉTAILS DE L'ACTION (1/2)

- Cette action collaborative s'inscrit autour de la sensibilisation des acteurs de la sphère professionnelle, en développant des activités physiques adaptées aux différentes catégories de salariés, autour de dispositifs globaux d'amélioration du bien-être et de santé au travail

ACTION N°15

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT EN MILIEU PROFESSIONNEL

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

DÉTAILS DE L'ACTION (2/2)

- Proposer des programmes spécifiques propres à chaque entreprise et un accompagnement complet dans une démarche de sport-santé bien-être en entreprise.
- Élaborer un programme de sensibilisation inter-entreprises comprenant un programme d'activités variées à coût réduit pour les salariés.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

Pilotage collectif par les membres de la CRdS.

MOYENS À MOBILISER

- Renforcer la visibilité des dispositifs afin d'atteindre davantage d'entreprises et de collaborateurs.
- Approfondir le maillage territorial du dispositif actuel en identifiant des entreprises et offres à leur proposer.
- Valoriser davantage les dispositifs existants.
- Capitaliser sur des dispositifs existants, à l'image de Work&Move porté par le mouvement sportif, ou autres dispositifs développés par les acteurs du territoire.
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs potentiellement concernés.

CALENDRIER

TRANSVERSALITÉ

ÉVALUATION

- Nombre d'entreprises ayant mis en place des actions liées au sport en milieu professionnel
- Nombre de collaborateurs sensibilisés et ayant participé à l'une des activités proposées
- Taux de satisfaction des participants
- Pérennité de l'action au sein des entreprises

ACTION N°16

ACCOMPAGNER LES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Le taux de licence sportive des femmes reste amplement inférieur à celui des hommes, constat qui invite à consolider le développement de la pratique sportive féminine au sein des clubs.

Par ailleurs, la parité dans les instances nationales et régionales va être imposée en 2028. Il est important dès à présent d'accompagner les femmes bénévoles dans les clubs, les districts et les ligues pour qu'elles continuent de s'engager et qu'elles se sentent prêtes à prendre de nouvelles responsabilités.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les dirigeants de clubs au nécessaire accompagnement de la pratique sportive féminine.
- Accompagner les dirigeants, salariés ou bénévoles d'une association à identifier des pistes d'action efficaces pour renforcer la pratique sportive féminine au sein de leur club.
- Amorcer un plan d'actions en faveur de l'adhésion des femmes et des jeunes filles.
- Adapter la pratique des activités sportives aux publics féminins.
- Renforcer l'accessibilité des modules de formation aux femmes bénévoles.
- Encourager les clubs à identifier les femmes intéressées par l'engagement pour les faire monter en compétences progressivement.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Module de formation destiné aux dirigeants, salariés et bénévoles et visant à développer et fidéliser la pratique sportive des femmes et jeunes filles au sein des associations sportives.
- Mise en place d'un accompagnement spécifique pour encourager et accompagner les femmes bénévoles à la prise de responsabilité au sein des instances (notamment régionales).

ACTION N°16

ACCOMPAGNER LES CLUBS AU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

PILOTAGE, MISE EN
OEUVRE,
PARTENARIATS

Pilotage collectif par les membres de la CRdS.

MOYENS À
MOBILISER

- Modalités pédagogiques : Apport théorique, étude de cas, échanges d'expériences.
- Moyens de communication afin d'accroître la visibilité de la formation.
- Mise en place d'un réseau de femmes dirigeantes dans la région.

CALENDRIER

TRANSVERSALITÉ

Travail avec la commission 3 « Emploi, formation, enjeu de demain » sur la thématique de la formation des femmes, notamment pour les postes de dirigeantes bénévoles.

ÉVALUATION

- Questionnaire de satisfaction
- Autoévaluation par rapport à l'atteinte des objectifs à l'entrée et à la sortie de la formation
- Nombre de personnes ayant suivi la formation
- Nombre de structures ayant un membre ayant suivi la formation
- Évolution du taux de licence féminine

ACTION N°17

RENFORCER LES PASSERELLES ENTRE LES ACTEURS SPORTIFS ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La sensibilisation des jeunes aux bienfaits des activités physiques et sportives représente un enjeu essentiel alors que ceux-ci sont particulièrement touchés par la sédentarité croissante qui concerne l'ensemble de la société.

Plusieurs initiatives sont à l'œuvre afin de contribuer à développer les relations entre les acteurs sportifs et les établissements scolaires, à l'image de la Semaine Olympique et Paralympique organisée annuellement par Paris 2024.

OBJECTIFS

- Utiliser le sport comme outil pédagogique.
- Promouvoir les valeurs du sport, de l'Olympisme et du Paralympisme.
- Éveiller à l'engagement bénévole.
- Permettre aux élèves de pratiquer différentes disciplines sportives.
- S'appuyer sur des dispositifs existants afin d'animer les établissements scolaires autour de la thématique sportive.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Mettre à disposition des établissements scolaires des supports et activités participant à la promotion du sport et sensibilisant à ses bienfaits.
- Travailler sur l'ouverture des équipements scolaires, qu'ils soient sportifs ou non, aux acteurs sportifs, comme le prévoit la loi visant à démocratiser le sport en France de mars 2022.
- Offrir la possibilité à des classes d'assister à des rencontres sportives de haut-niveau se déroulant sur le territoire ou de visiter des enceintes sportives de premier plan afin d'inciter à la pratique. Proposer des packages aux établissements scolaires afin de leur permettre de participer à ce type d'évènements.

Étudier, dans ce cadre, les possibilités de dupliquer les dispositifs existants pour les proposer aux établissements scolaires et renforcer les liens les unissant avec le mouvement sportif. Production et envoi de kits d'activités aux établissements scolaires ou organisation de journées de sensibilisation, pouvant s'inscrire dans le cadre de la SOP ou en dehors.

Le succès de cette action est conditionné à une mobilisation large des acteurs sportifs. Le déploiement de cette action doit également permettre de renforcer les liens entre les établissements scolaires et le tissu associatif local dans le but de promouvoir l'offre sportive auprès des publics scolaires.

ACTION N°17

RENFORCER LES PASSERELLES ENTRE LES ACTEURS SPORTIFS ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

PILOTAGE, MISE EN
ŒUVRE,
PARTENARIATS

- Pilotage collectif des 4 collèges avec une entrée événementielle
- Identification d'établissements scolaires partenaires et participants à l'opération

MOYENS À
MOBILISER

- Mobilisation et appropriation des dispositifs existants et développés par les acteurs du territoire
- Moyens matériels afin de favoriser la bonne mise en œuvre des ateliers et activités.
- Dispositifs en lien avec l'olympisme et le paralympisme comme complémentaires de ce qui est déjà réalisé avec les établissements scolaires
- Volontarisme dans l'ouverture et la mise à disposition des équipements scolaires, sportifs ou non, au mouvement sportif

CALENDRIER

TRANSVERSALITÉ

Travail avec la commission 3 « Emploi, formation, enjeu de demain » sur la thématique de la formation des femmes, notamment pour les postes de dirigeantes bénévoles.

ÉVALUATION

- Nombre d'établissements scolaires ayant bénéficié du dispositif
- Nombre d'élèves ayant pris part au dispositif
- Nombre de journées de sensibilisation effectuées

COMMISSION THÉMATIQUE 5

OCCITANIE, TERRE DE PERFORMANCE

ACTION N°18

METTRE EN PLACE DES OUTILS PARTAGÉS POUR PILOTER LE HAUT NIVEAU EN OCCITANIE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Grande diversité des structures œuvrant pour le haut niveau et la haute performance sportive [1] et des statuts et reconnaissance octroyés aux athlètes.
- Secteur fortement consommateur de ressources, résultats aléatoires, faible rentabilité, concernant un faible nombre d'individus, mais générateur d'émotion, de valeur humaine ajoutée, d'attractivité.

OBJECTIFS

- Consolider l'accompagnement des athlètes de haut niveau à travers leur professionnalisation (pouvant prendre différentes formes) et l'apport de réponses individualisées à leurs besoins.
- Renforcer la coordination des acteurs occitans du haut niveau et la mutualisation de leurs moyens, qu'ils soient financiers ou humains.
- Faire converger les intérêts des acteurs, stabiliser et rationaliser les moyens pour plus d'efficience et de résultats.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Renforcer l'accompagnement social des SHN.
- Développement des ressources financières.
- Coordonner les acteurs et les projets.

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

- Groupement d'intérêt public.
- CREPS de Montpellier / Font-Romeu et CREPS de Toulouse, fédérations sportives et organisations privées impliquées dans le haut niveau.
- Représentation des 4 collèges de la CRdS

[1] Il convient de souligner que le statut d'athlète de haut niveau implique l'inscription sur une liste ministérielle dédiée. La notion de haute performance sportive renvoie, elle, au dispositif du Cercle de la Haute Performance, déployé par l'Agence nationale du Sport, et comprenant des athlètes médaillés au niveau mondial ou en passe de l'être.

ACTION N°18

METTRE EN PLACE DES OUTILS PARTAGÉS POUR PILOTER LE HAUT NIVEAU EN OCCITANIE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Outil centré sur l'accompagnement des sportifs : Association Groupement Employeurs (GE)
- Outil centré sur développement des ressources : Fonds de Dotation (FD)
- Outil centré sur la collaboration des acteurs : Groupement d'Intérêt Public (GIP). Définir un scénario approprié autour du GIP

CALENDRIER

- Actions qui pourraient être développées en parallèle sur la période 2023-2027.
- Accompagnement social des sportifs de haut niveau.
- Outil de développement des ressources du haut niveau.
- Outil de coordination des acteurs et des projets.
- Mise en place d'une fondation spécifique.
- Création d'un groupement d'employeurs.
- Création du GIP.

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants » afin de mener des réflexions autour du matériel sportif et de l'implication des acteurs privés dans cette perspective.
- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation et enjeux de demain » afin de renforcer et d'affiner les compétences et savoir faire des staffs techniques et encadrants du haut niveau.
- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité » autour des grands événements et de l'accueil de stages d'entraînement.

ÉVALUATION

Sélection de critères pertinents, cohérents, efficaces, efficients, ayant un impact, et durables. Explorer différents angles : contexte, utilisateurs, partenaires, interne.

Non exhaustif :

- Taux de satisfaction des athlètes dans l'accompagnement proposé
- Taux de reconversion des athlètes post carrière
- Stabilité financière des athlètes accompagnés
- Performances obtenues par les athlètes accompagnés
- Nombre de projets portés en partenariats par plusieurs acteurs
- Nombre de sportifs accompagnés
- Niveaux d'accompagnement des sportifs (statistiques avancées)
- Ratio accompagnant / sportifs accompagnés
- Coûts d'accompagnement des sportifs

ACTION N°19

PROPOSER DES PASSERELLES DE COLLABORATIONS CONCRÈTES ENTRE LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Faible niveau de collaboration existant entre le monde de l'entreprise et le haut niveau sportif alors que des intérêts communs peuvent exister.

OBJECTIFS

- Approfondir les collaborations existantes entre le haut niveau et la haute performance sportive et les acteurs économiques du territoire.
- Consolider l'accompagnement des athlètes de haut niveau à travers leur professionnalisation et l'apport de réponses individualisées à leurs besoins.
- Consolider les liens existants entre le monde de l'entreprise et les athlètes de haut niveau en renforçant la visibilité et le recensement des actions existantes et en optimisant les retombées pour l'ensemble des acteurs impliqués.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Explorer les possibilités de collaboration entre le monde de l'entreprise et le haut niveau sportif.
- Recenser les actions existantes et approfondir leur visibilité.
- Faciliter la reconversion des athlètes de haut niveau et leur intégration au sein d'entreprises implantées dans la région, améliorer le suivi existant.
- Approfondir l'implication des entreprises occitanes dans la recherche et le développement de matériel sportif de haut niveau.
- Étudier les possibilités de financement de carrières sportives par des entreprises.
- Accompagner les projets d'entreprises permettant de soutenir la performance sportive des athlètes implantés dans la région et de faciliter leur reconversion.
- Mobiliser les sportifs de haut niveau dans les projets de sport-santé en entreprise afin de leur permettre de faire financer leurs carrières par les acteurs économiques.
- Sensibiliser les entreprises de la région au mécénat à destination des sportifs de haut niveau.
- Réaliser un travail d'acculturation autour du haut niveau sportif et de ses réalités.

PILOTAGE, MISE EN ŒUVRE, PARTENARIATS

- Représentants du monde de l'entreprise occitan.
- Implication directe des acteurs du haut niveau (CREPS, clubs, centres de formation, acteurs associatifs, etc).

ACTION N°19

PROPOSER DES PASSERELLES DE COLLABORATIONS CONCRÈTES ENTRE LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LA HAUTE PERFORMANCE SPORTIVE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER

- Moyens financiers afin de favoriser le financement des carrières sportives.
- Moyens humains dans un but de garantir la reconversion des athlètes et que les entreprises du territoire puissent bénéficier de leurs parcours et compétences.
- Moyens techniques et technologiques afin que les entreprises occitanes de pointe puissent œuvrer pour la recherche au sein du secteur sportif et notamment participer à l'optimisation du matériel utilisé par les athlètes. Recyclage de matières premières et donations carbone qui peuvent être mobilisés dans ce cadre.
- S'appuyer sur le modèle développé par les acteurs économiques autour de « La maison du sport féminin ».

CALENDRIER

- Échanges entre des représentants du monde de l'entreprise et des représentants du monde du haut niveau / des athlètes afin d'identifier les besoins prioritaires (2ème trimestre 2023)
- Feuille de route et priorisation des actions (3ème trimestre 2023)
- Expérimentation de dispositifs liant entreprises et athlètes (4ème trimestre 2023)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission « Filière du sport au service de l'attractivité » afin de renforcer et d'approfondir le rayonnement des acteurs du territoire autour du haut niveau sportif et des événements qui en découlent.
- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation et enjeux de demain » afin de faciliter la reconversion des athlètes et de consolider le passage du sport de haut niveau au monde de l'entreprise.

ÉVALUATION

Sélection de critères pertinents, cohérents, efficaces, efficients, ayant un impact, et durables. Explorer différents angles : contexte, utilisateurs, partenaires, interne. Non exhaustif :

- Taux de satisfaction des athlètes dans l'accompagnement proposé.
- Taux de reconversion des athlètes post carrière.
- Stabilité financière des athlètes accompagnés.
- Performances obtenues par les athlètes accompagnés.
- Nombre de projets portés en partenariats par plusieurs acteurs et dans les différentes thématiques évoquées (RH, financement, etc.)
- Nombre de sportifs accompagnés.
- Niveaux d'accompagnement des sportifs (statistiques avancées).
- Ratio accompagnant / sportifs accompagnés.
- Coûts d'accompagnement des sportifs.

ACTION N°20

INSTALLER ET OPTIMISER LES MISSIONS DE LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

ELEMENTS DE CONTEXTE

Création des Maisons régionales de la Performance devant décliner la stratégie de l'Agence nationale du Sport au niveau territorial et participer à l'optimisation des performances des athlètes de haut niveau.

OBJECTIFS

- Consolider l'accompagnement des athlètes de haut niveau et de la haute performance à travers leur professionnalisation et l'apport de réponses individualisées à leurs besoins.
- Renforcer la coordination des acteurs occitans de la haute performance et du haut niveau et la mutualisation de leurs moyens, qu'ils soient financiers ou humains.
- S'approprier ces nouvelles structures que sont les Maisons régionales de la Performance et favoriser la coordination et la concertation de l'ensemble de l'écosystème du haut niveau, comprenant les acteurs privés.

DÉTAIL DE L'ACTION

- Approfondir le diagnostic des besoins des athlètes valides et para.
- Définir l'implication et la répartition des missions des acteurs du haut niveau et notamment des CREPS et des UFR STAPS.
- Identification fine des besoins des athlètes, passant notamment par le lancement d'un questionnaire pour faciliter l'orientation vers les personnes et structures.
- Accompagnement à 360° sur le territoire, comprenant notamment l'apport de prestations techniques et scientifiques.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Groupement d'intérêt territorial
- CREPS de Montpellier / Font-Romeu et CREPS de Toulouse

MOYENS À MOBILISER (1/2)

- Cartographie des pôles, des sportifs, des entraîneurs, des dirigeants.
- Audit des structures (CHNHP).
- Diagnostic des besoins des sportifs (valides et para).
- Questionnaire pour orienter vers les personnes et structures ressources.
- Définition de l'implication des CREPS et des UFR STAPS.

ACTION N°20

INSTALLER ET OPTIMISER LES MISSIONS DE LA MAISON REGIONALE DE LA PERFORMANCE

ACTION ISSUE DU GROUPE DE TRAVAIL

MOYENS À MOBILISER (2/2)

- Accompagnement à 360° comprenant notamment des prestations techniques (réponse immédiate = prestation Testing) et scientifiques (réponse différée = protocole de recherche Test et post test) mais dépassant ces deux domaines.
- Cartographie des centres de formation.
- Définition de moyens de conventionnement avec les acteurs institutionnels.

CALENDRIER

- Diagnostic des besoins des sportifs et cartographie de la haute performance occitane (2023)
- Définition de l'implication des CREPS et UFR STAPS (2ème trimestre 2023)
- Questionnaire pour orienter les personnes ressources et audit des structures (3ème trimestre 2023)
- Adaptation et ajustement des prestations techniques et scientifiques (4ème trimestre 2023)
- Cartographie des besoins en data données (2023)

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 3 « Emploi, formation et enjeux de demain » afin de renforcer et d'affiner les compétences et savoir faire des staffs techniques et encadrants du haut niveau.
- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants » afin de mener des réflexions autour du matériel sportif et de l'implication des acteurs privés dans cette perspective.
- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité » autour des grands évènements et de l'accueil de stages d'entraînement.

ÉVALUATION

Sélection de critères pertinents, cohérents, efficaces, efficients, ayant un impact, et durables.

Explorer différents angles : contexte, utilisateurs, partenaires, interne. Non exhaustif :

- Intégration des critères d'évaluation de l'Agence nationale du Sport
- Taux de satisfaction des athlètes dans l'accompagnement proposé
- Taux de reconversion des athlètes post carrière
- Stabilité financière des athlètes accompagnés
- Performances obtenues par les athlètes accompagnés
- Nombre de projets portés en partenariats par plusieurs acteurs
- Nombre de sportifs accompagnés
- Niveaux d'accompagnement des sportifs (statistiques avancées)
- Ratio accompagnant / sportifs accompagnés
- Coûts d'accompagnement des sportifs.

ACTION N°21

DÉVELOPPER ET VALORISER LES ESPACES DE PRATIQUE DU HAUT NIVEAU, EN PARTICULIER POUR ENCOURAGER L'ACCUEIL DE STAGES DE PRÉPARATION SPORTIVE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La région Occitanie dispose par la richesse de ses acteurs et de ses infrastructures, la diversité de ses sites de pleine nature, un potentiel particulier pour accueillir des stages de préparation sportive, tant pour un public régional que national ou international. Les Centres de Préparation aux Jeux de Paris 2024 (CPJ) constituent avec les Centres de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS), dont particulièrement le Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA) de Font-Romeu, l'illustration principale de ce potentiel.

Cette attractivité sera renforcée dès 2023 par la construction au CNEA de Font-Romeu du Centre de Préparation à la Haute Performance (CPHP). Une stratégie d'héritage des grands événements à venir devra également être définie pour assurer la pérennité de cette attractivité territoriale.

OBJECTIFS

- Moderniser les sites existants pour en renforcer l'attractivité.
- Valoriser, promouvoir, mettre en réseau et en tourisme ces sites afin d'en assurer la pérennité et le développement.
- Renforcer le maillage territorial des structures de haut niveau pour permettre notamment la détection des athlètes.

DÉTAILS DE L'ACTION

1. État des lieux des sites d'Occitanie en capacité d'accueillir des stages.
2. Réalisation de travaux si nécessaire (CPHP de Font-Romeu, ...).
3. Promotion, mise en tourisme et développement des sites recensés.

ACTION N°21

DÉVELOPPER ET VALORISER LES ESPACES DE PRATIQUE DU HAUT NIVEAU, EN PARTICULIER POUR ENCOURAGER L'ACCUEIL DE STAGES DE PRÉPARATION SPORTIVE

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

- Pilotage collectif par les membres de la CRdS.
- Propriétaires et gestionnaires des installations.
- Fédérations sportives, Liges régionales et Comités départementaux.
- Acteurs régionaux du sport de haut niveau (clubs, entraîneurs, sportifs, arbitres, dirigeants ...).

MOYENS À MOBILISER

- Co-financeurs : Région, État, Agence Nationale du Sport, Europe, Conseils Départementaux.
- Utiliser les ressources du CRTL.

CALENDRIER

- Mars à Août 2023 : Région-CRTL – diagnostic, état des lieux + débat du sujet au sein des groupes de travail.
- Septembre 2023 : mise en réseau des sites et définition de la stratégie
- Dernier semestre 2023 : valorisation et mise en tourisme progressive des sites.

TRANSVERSALITÉ

- Travail avec la commission 1 « Équipements sportifs, outils structurants »
- Travail avec la commission 2 « Filière du sport au service de l'attractivité »
- Travail avec la commission 5 « Occitanie, terre de performance ».

ÉVALUATION

- Nombre de sites valorisés.
- Volume des investissements consacrés aux sites.
- Nombre de sportifs et de stages accueillis.

ACTION N°22

CRÉER UN FONDS DE DOTATION À DESTINATION DU SPORT DE HAUT NIVEAU

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- Renforcement de l'accompagnement proposé aux athlètes de haut niveau dans la perspective des JOP 2024 et des olympiades suivantes.
- Déclinaison de l'ambition nationale et de la volonté de l'Agence nationale du Sport de déployer des outils sur les territoires

OBJECTIFS

- Fédérer et structurer un réseau de partenaires autour de la performance.
- Identifier une stratégie territoriale d'accompagnement, ciblant des sportifs de haut niveau à haut potentiel.
- Créer et développer de nouvelles ressources, complémentaires aux dispositifs existants.
- Proposer un accompagnement individualisé et structurant.

DÉTAILS DE L'ACTION

- Création d'une cellule régionale d'accompagnement des sportifs, en perspective des JOP de Paris 2024.
- Outil collaboratif au service de la Conférence régionale du Sport Occitanie.

PILOTAGE, MISE EN OEUVRE, PARTENARIATS

Membres fondateurs issus des collèges de la CRdS, pour des actions en cohérence avec les axes stratégiques du PST :

- CROS Occitanie
- DRAJES
- Conseil Régional
- CCI régionale
- 3 SHN (un para, une femme et un homme)

Le dispositif se veut ouvert, tout autre acteur intéressé doit être en mesure d'intégrer le comité de pilotage de cette action. Il semble par exemple opportun d'avoir des représentants des collectivités territoriale dans le pilotage de ce fonds de dotation, même si elles ne peuvent pas y contribuer financièrement. La présence des représentants syndicats patronaux doit également être envisagée.

Une structure juridique formalisée :

- Fonds de dotation
- Statuts cadrant le champ d'actions et de compétences de l'outil
 - Accompagnement à la pratique de haut niveau et à l'accès à la performance.
 - Possibilité, à moyen ou long terme, d'élargir au soutien à la pratique du sport pour tous.

L'instance de pilotage n'intégrera pas en son sein d'entité pouvant être bénéficiaire du dispositif et qui deviendrait donc juge et partie.

ACTION N°22

CRÉER UN FONDS DE DOTATION À DESTINATION DU SPORT DE HAUT NIVEAU

ACTION COMPLÉMENTAIRE PROPOSÉE PAR LES COLLÈGES

MOYENS À MOBILISER

- Mécénat financier
- Mécénat en nature
- Mécénat de compétences
- Partenariat

Budget prévisionnel :

- 2022 : 1M€
- 2023 : Objectif de 5M€

Fonctionnement :

- Apport privé de 15 000€ par le CROS
- Accompagnement juridique
- Comité technique opérationnel
- Dispositif de communication

Soutien et animation du réseau :

- Aides directes et indirectes
- Animation du réseau d'entreprises
- Mécénat de compétences

CALENDRIER

- Finalisation et dépôts des statuts (avant le 31/12/2022)
- Lancement de la collecte (début 2023)
- Lancement officiel du fonds de dotation et présentation des premiers mécènes (février 2023)

TRANSVERSALITÉ

ÉVALUATION

- Nombre d'athlètes accompagnés
- Résultats obtenus par les athlètes accompagnés
- Nombres de parties prenantes impliquées dans la démarche
- Taux de satisfaction des athlètes dans l'accompagnement proposé
- Stabilité financière des athlètes accompagnés
- Coûts d'accompagnement des sportifs

